



LETTRE DU MAIRE

Puisseux-Le-Hauberger

CONCERTATION PUBLIQUE SUR LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

Du Samedi 20 Avril au 4 Mai 2024

Chères Puisotines, Chers Puisotins, Chers Amis,

Face aux crises climatiques et énergétiques, il a été demandé aux collectivités d'engager une réflexion sur les zones d'accélération des énergies renouvelables à haut rendement sur le territoire communal, une feuille de route a été clairement identifiée par les services de L'Etat afin de neutraliser les énergies carbonées d'ici 2050 et de faire de la France le premier grand pays industriel au monde à sortir des énergies fossiles.

La stratégie de transition énergétique repose sur quatre piliers indissociables : la baisse de la consommation d'énergies grâce à la sobriété et à l'efficacité énergétique, l'augmentation de la production d'énergie décarbonée avec le déploiement des énergies renouvelables et la relance du nucléaire.

Du côté de la production, l'accélération du déploiement des énergies renouvelables à court terme est nécessaire pour garantir une souveraineté énergétique et décarbonée et de maintenir la compétitivité de nos territoires et des entreprises d'ici 2030.

La loi promulguée le 10 Mars 2023 par le gouvernement sollicite les élus locaux pour engager une concertation auprès de la population prévue à l'article L.141-5-3. 2° du code de l'énergie.

Nous souhaitons que vous soyez les acteurs d'une transition énergétique locale.

Pour cela, nous allons engager sur une période de 15 jours une concertation publique à la Mairie de Puisieux Le Hauberger où chaque Puisotin pourra donner son avis ou suggestion

Calendrier d'ouverture au public :

Samedi 20 Avril 2024 de 10h30 à 12h

Mardi 23 Avril 2024 de 16h30 à 18h30

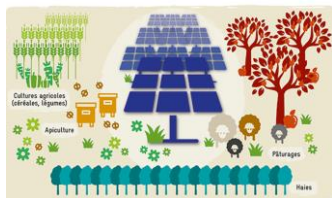
Samedi 27 Avril 2024 de 10h30 à 12h

Mardi 30 Avril 2024 de 16h30 à 18h30

Samedi 4 Mai 2024 de 10h30 a 12h

Vous pouvez dès à présent consulter notre site internet www.puisseuxlehauberger.fr pour consulter les fiches actions afin que vous puissiez mieux appréhender les enjeux :

CHAQUE TERRITOIRE POSSÈDE UN POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT D'ÉNERGIE RENOUVELABLE SUR SON SOL



Park photovoltaïque



Réseau de chaleur



Chaleur transformée



Méthaniser



Le solaire Thermique



Bois-Energie



Eolien-Terrestre



Géothermie de surface & profonde

Informations générales :

La Marie sera fermée du 8 au 11 Mai inclus.

L'adresse mail de la mairie a changé, vous pouvez nous contacter sur secretariat@puisseuxlehauberger.fr

Restant à votre écoute.

Bien cordialement,

Le Maire de la commune de Puisseux-le-Hauberger

Bruno CALEIRO



DEVOIR DE MÉMOIRE

MERCREDI 8 MAI 2024

COMMÉMORATION

9H30



Toute la population est invitée à venir
se recueillir devant le monument aux morts

RDV devant la Mairie suivi du pot de l'amitié

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE



Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024 de 8 heures à 18 heures à la salle Jean-Louis Vogel

Quelques informations générales :

Les 81 représentants français au Parlement européen seront élus pour un mandat de cinq ans au suffrage universel direct à un tour, le dimanche 9 juin 2024

Les candidats présentés sont élus selon les règles de la représentation proportionnelle, au scrutin de liste à la plus forte moyenne. Le panachage est interdit.

Seules les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés bénéficient d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix. Les sièges sont attribués aux candidats d'après l'ordre de présentation sur chaque liste.

Pour ces élections, la France constitue une circonscription électorale unique sur l'ensemble du territoire. Les électeurs votent pour une liste nationale de 81 candidats parmi toutes celles présentées par les partis et groupements politiques. Chaque liste nationale doit compter un nombre de candidats égal au nombre de sièges à pourvoir.

Date limite pour s'inscrire sur les listes électorales :

1^{er} Mai 2024 pour la téléprocédure en ligne

3 Mai 2024 sur formulaire papier à déposer en Mairie